



TEOM*i* TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE - COMPRENANT 2 PARTIES :

PART FISCALE

IMPÔT LOCAL BASÉ SUR LA VALEUR LOCATIVE DU LOGEMENT/DU LOCAL.

LE TAUX DE TEOM EST VOTÉ PAR LES ÉLU-ES DE MON INTERCOMMUNALITÉ.



PART VARIABLE

LIÉE À LA CONSOMMATION RÉELLE DU SERVICE SUR UNE ANNÉE CIVILE.

LE TARIF DE LA PART VARIABLE EST VOTÉ PAR LES ÉLU-ES DU SMECTOM CHAQUE ANNÉE.



A RETENIR

LA TEOM*i* N'EST PAS UNE NOUVELLE TAXE DÉCHETS, MAIS UN MODE DE CALCUL DIFFÉRENT. ELLE RESTE UN IMPÔT LOCAL AVEC L'INTRODUCTION D'UNE PART VARIABLE DANS LE CALCUL DE LA TAXE.

SEULES LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT COMPTÉES !

Mon bac est pesé ? **NON**



✘ Ce n'est pas au POIDS

Comment mes ordures ménagères sont-elles comptées ?



Au nombre de **dépôts de sacs** dans le conteneur collectif.



Au nombre de **levées de mon bac** par le camion.



BALISE* SORTIE = BAC VIDÉ

* **Seuls les bacs verrouillés sont concernés** par la balise rouge.

A RETENIR

JE NE PEUX PAS AGIR SUR LA PART FISCALE MAIS JE PEUX AGIR SUR LA PART VARIABLE.

REPLI OU À MOITIÉ REPLI = MÊME PRIX !
UNE SORTIE = UN COMPTAGE

LA PART VARIABLE SERA PRISE EN COMPTE DÈS LE PREMIER VIDAGE OU DÈS LE PREMIER DÉPÔT.

CALENDRIER

1^{er} JANVIER 2024 COMPTABILISATION

Tous les vidages des bacs OMR et tous les dépôts en conteneurs collectifs sont comptabilisés.

SEPTEMBRE 2024 DERNIÈRE TEOM

Réception de la dernière TEOM sur l'avis de taxe foncière des propriétaires.

JANVIER 2025 VOTE DU TARIF

Le tarif au litre sera calculé en fonction de la quantité d'ordures ménagères produite par tous les foyers et professionnels en 2024.

SEPTEMBRE 2025 : 1^{ère} TEOM*i*

OÙ TROUVER MA TAXE DÉCHETS ?

SUR MON AVIS DE TAXES FONCIÈRES



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Taxes foncières pour 2024
 votées et perçues par la commune et divers organismes
Avis d'impôt

SEPTEMBRE 2024

DERNIÈRE TEOM

Taxes foncières 2024

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères
Taux 2023	36,15 %	%	3,00 %	0,195 %	12,71 %
Taux 2024	36,15 %	%	3,00 %	0,249 %	13,60 %
Adresse	3 rue des hirondelles				
Base	1356		1356	1356	1356
Cotisation	490		41	3	184
Cotisation lissée					
Adresse					
Base					
Cotisation					
Cotisation lissée					
Cotisation 2023	458		38	2	161
Cotisation 2024	490		41	3	184
Variation	+6,99 %	%	+7,89 %	+50,00 %	+14,29 %

Taux X Base

$$13,60\% \times 1356 = 184 \text{ €}$$

TEOM 2024 = 184 €

① La base imposable dépend d'une valeur référence de votre bien, variable en fonction de ses caractéristiques (surface, niveau de confort, localisation...). Elle est revalorisée par l'Etat automatiquement chaque année afin de tenir compte de l'inflation.



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Taxes foncières pour 2025
 votées et perçues par la commune et divers organismes
Avis d'impôt

SEPTEMBRE 2025

PREMIÈRE TEOMⁱ

Taxes foncières 2025

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères
Taux 2024	36,15 %	%	3,00 %	0,195 %	12,71 %
Taux 2025	36,15 %	%	3,00 %	0,249 %	9,5 %
Adresse	3 rue des hirondelles				
Base	1356		1356	1356	1356
Cotisation	490		41	3	175
Cotisation lissée					
Adresse					
Base					
Cotisation					
Cotisation lissée					
Cotisation 2024	458		38	2	161
Cotisation 2025	490		41	3	175
Variation	+6,99 %	%	+7,89 %	+50,00 %	+14,29 %

Part fiscale = Taux X Base

$$9,5\% \times 1356 = 129 \text{ €}$$

+

Part Variable = 46 €

=

TEOMⁱ 2025

$$129 + 46 = 175 \text{ €}$$

La taxe sur les ordures ménagères comprend une part incitative de 46€

ⁱ Part Variable : est calculée en fonction de l'utilisation du service sur une année civile = levées de bac ou dépôts de sacs d'ordures ménagères dans les conteneurs collectifs.

ET POUR LES LOCATAIRES ?

Le propriétaire du logement ou le bailleur répercutera la **TEOMⁱ** dans les charges locatives comme c'est déjà le cas avec la TEOM.



SMECTOM DU PLANTAUREL - www.smectom.fr

Las Plantos 09120 VARILHES - Smectom-réduisons nos déchets



contact@smectom.fr / tél. 05 61 68 02 02